

L'APPORT DES UNIVERSITES AU MONDE DES ARCHIVES EN FRANCE

Marie-Claude DELMAS*

DELMAS, Marie-Claude, L'APPORT DES UNIVERSITES AU MONDE DES ARCHIVES EN FRANCE, *Atlanti*, Vol. 15, No. 1-2/2005, Trieste, 2005.

Original in French, abstract in French, summary in English.

L'auteur, constatant que plus de la moitié des lecteurs des services d'archives sont des universitaires, s'interroge sur l'apport de l'université au monde des archives et les relations. Trois formes principales, individuelle, institutionnelle et associative lui semblent structurer ces rapports scientifiques. Après avoir présenté les partenariats traditionnels entre universités et archives et les conventions de recherche entre les deux institutions, l'auteur s'attarde sur un troisième partenaire fédérateur, celui des sociétés savantes.

Descriptors (ATLANTI)

Standards (9)

Key words

University, archive service, learned societies, scientific research, scientific publications, finding aids

L'archiviste est plus enclin à voir ce qu'il apporte au monde de l'université et de la recherche que ce qu'il en reçoit. Pour le grand public, les liens entre les universités et les centres d'archives, surtout dans le domaine des sciences historiques, sont clairs. L'archiviste collecte les documents, les classe et met à disposition des instruments de recherche, l'universitaire étudie les archives, apporte ses connaissances et publie les résultats de ses travaux, qui sont diffusés ensuite dans les salles de lecture des bibliothèques et des archives.

Il s'agit là d'une vue simpliste, mais il ne faut pas se leurrer. Trop de chercheurs ne consultent pas les archives car ils ne savent pas que les documents existent. Trop d'archivistes travaillent à la collecte, au traitement des archives, à leur classement, à leur inventaire, mais ne savent pas bien faire connaître les richesses des fonds d'archives qu'ils proposent aux chercheurs.

Partenaires habituels pour les sciences historiques et les sciences auxiliaires de l'histoire, leurs relations sont beaucoup plus diverses, riches et complexes. Le

* Centre historique des Archives nationales (France).

monde des universités et le monde des archives sont à l'évidence liés. En fait, l'apport des universités et de la recherche peut prendre trois formes: individuelle, institutionnelle ou associative. En France, malgré des réalisations remarquables dues au talent et à la personnalité de nombreux chercheurs et archivistes, il y a encore beaucoup à faire pour que l'apport mutuel des uns et des autres soit institutionnalisé.

Enfin, un tiers partenaire joue un rôle fondamental, il s'agit des sociétés savantes, bien implantées localement, siégeant souvent dans les Archives, disposant d'un réseau d'amateurs et érudits locaux, d'universitaires et de jeunes chercheurs.

I. Les relations traditionnelles entre les universités et les archives: la réponse à une demande

Le nombre de chercheurs universitaires (professeurs, étudiants et jeunes chercheurs en doctorat) sont de l'ordre de 50 % à 60 % dans les centres d'archives nationales ou les centres d'archives départementales et communales des villes universitaires, ils représentent même près de 80 % des recherches dans les fonds d'archives antérieurs à la Révolution française; dans les autres centres d'archives, ils ne représentent qu'un faible nombre de lecteurs mais ils n'en constituent pas moins un élément moteur de la recherche locale.

Mais que les centres d'archives se trouvent en Ile-de-France où sont implantées treize universités qui regroupent une grande proportion des étudiants, dans des villes universitaires ou non, les centres d'archives nationales, départementales et, dans une moindre mesure, les archives communales, sont amenés à entretenir des relations avec les universités. Ils poursuivent les mêmes objectifs et accueillent le monde universitaire dans le même souci de collaboration fructueuse. Plus que les relations institutionnelles, ce sont souvent les relations personnelles qui influent sur les apports mutuels des deux mondes.

Faciliter l'accès des chercheurs aux Archives

Le maniement des instruments de recherche étant plus complexe que celui des fichiers de bibliothèques, l'accueil des professeurs et des étudiants aux Archives permet de personnaliser l'accès aux documents d'archives.

- présentation des instruments de recherche (méthodologie).

Dans les villes universitaires, les archivistes organisent des séances de méthodologie de la recherche dans les fonds d'archives. Les jeunes chercheurs étudiants, auxquels se mêlent souvent des professeurs et d'autres lecteurs, se voient présenter l'histoire de l'institution publique ou privée qui a produit un fonds d'archives, des documents, expliquer leur genèse et de leur utilité. Ils apprennent à connaître et manipuler les divers types d'instruments de recherche, ce qui les conduit à établir les sources nécessaires à leurs travaux et à faire des recherches dans d'autres services d'archives.

- sujets de maîtrise, de masters ou de thèses.

La connaissance des étudiants et de leurs professeurs et des thèmes de leurs cours permet à l'archiviste d'orienter judicieusement les sujets de recherche sur des fonds d'archives classés, inédits et susceptibles d'apporter, dans les délais réduits d'une recherche d'un jeune chercheur, un éclairage nouveau sur un sujet.

Nombreux sont les services d'archives comme celui du Pas-de-Calais, où lors d'une réunion annuelle, le directeur des archives fait part de l'état des classements et choisit avec les professeurs de l'université d'Amiens les sujets de maîtrise des étudiants.

- accueil de stagiaires de l'université

Près d'une centaine d'étudiants par an effectuent des stages plus ou moins longs dans le cadre de leurs études et participent à des travaux de classement et d'inventaire. Une dizaine d'autres font des stages pratiques de conservation préventive ou de restauration de documents d'archives.

Accueillir des archivistes dans les universités

En France, les deux métiers d'archivistes et de professeurs d'universités sont bien séparés et dépendent de ministères différents. Cependant les conservateurs d'archives exercent des fonctions d'enseignement à la fois pour la formation continue de leurs collaborateurs et dans le cursus de formation universitaire des archivistes. Mais ce n'est pas le lieu de parler ici d'enseignement professionnel qui, pourtant, leur permet de théoriser leur pratique.

L'université française fait appel aux compétences des archivistes. Des conservateurs d'archives sont membres d'un conseil universitaire dans au moins trente-cinq universités.

Traditionnellement, les archivistes sont recherchés dans les formations en histoire, en sciences humaines ou en histoire des institutions et du droit. Près de soixante sont chargés de cours hebdomadaires de paléographie médiévale et moderne, de méthodologie de la recherche, d'initiation aux sciences auxiliaires de l'histoire (diplomatique, histoire des institutions, historiographie), d'histoire des institutions ou encore de latin médiéval. Certains de ces cours sont alors donnés dans les services d'archives, ce qui permet aux étudiants de connaître les lieux avant d'y effectuer des recherches. D'autres archivistes sont invités par un professeur pour donner une conférence dans son séminaire de recherche.

Les archivistes, enseignant ou non dans ces universités, participent à des jurys universitaires, siégeant pour la plupart dans des examens, des soutenances de maîtrises ou de thèses.

Mais si la plupart des archivistes effectuent des recherches dans leur temps de loisir et publient les résultats de leurs travaux, certains poursuivent des recherches de longue haleine dans le cadre universitaire. Ils passent des "habilitations", leur permettant, tout en assurant leurs fonctions dans les archives, de donner des cours

d'histoire dans leur domaine de recherche, notamment locale, de diriger tout comme un professeur d'université des séminaires et des thèses.

Classer les fonds d'archives pour faciliter la recherche

La spécialisation des universités exige un partenariat réel avec les universitaires, l'archiviste doit se ménager du temps pour suivre les tendances de la recherche, les réformes de l'université et l'évolution des diplômes en Europe.

L'existence d'universités ou d'écoles spécialisées dans leur ressort administratif incite les archivistes à préférer collecter et classer un fonds plutôt qu'un autre, comme par exemple le directeur des archives de l'Isère a classé en priorité des fonds d'architectes pour l'enseignement de l'architecture.

II. Les projets communs entre universités et archives

Mais il convient de mettre en avant les projets communs entre universités et archives; ils existent dans presque toutes les universités, mais à des degrés divers. Traditionnellement, des journées d'études, des colloques, des conférences réunissent archives et universités autour d'un thème de recherche.

Plus de vingt services d'archives nationales ou départementales participent à des centres ou groupes de recherche liés à des universités ou à des organismes scientifiques. Travailler ensemble sur des fonds d'archives (universités, Centre national de recherche scientifique (CNRS) et archives) permet de mettre en lumière le plus grand nombre d'archives pour leur exploitation scientifique. Cette exploitation est indispensable au développement de la recherche.

Mais la mise en place administrative et financière de ces partenariats est actuellement bien difficile. La réforme de l'enseignement des universités selon le modèle européen des trois cycles (L.M.D.) facilitera probablement le cofinancement de programmes de recherche.

Instituts et centres de recherche intégrés dans les Archives

Aux Archives nationales, plusieurs centres de recherche sont implantés depuis des décennies et, en vertu de conventions passées avec le CNRS et des universités de Paris, effectuent des travaux: le *Centre d'étude d'histoire juridique*, chargé depuis 1953 de l'exploitation des fonds d'archives intéressant l'histoire du droit (Parlement de Paris, Conseil du Roi); le *Centre de topographie parisienne*, implanté depuis 1977, effectue des recherches sur la topographie parisienne et reçoit des chercheurs dans une salle spécialisée. Mais il arrive que les archives départementales accueillent aussi des centres de recherche comme en Maine-et-Loire, à Angers, le *Centre d'histoire sociale de la justice*.

Ils exécutent des travaux analytiques de dépouillement, souvent les seuls qui soient encore effectués dans les Archives, et en permettent la mise à disposition aux lecteurs des services d'archives.

Recevoir des chercheurs pour traiter et exploiter des fonds d'archives

D'autres types de conventions lient les Archives nationales, le CNRS et de grands centres de recherche des universités parisiennes. Ceux-ci ne sont pas implantés directement dans les Archives, mais envoient des générations d'étudiants et des chercheurs dépouiller les archives: le *Centre Roland-Mousnier* prépare la saisie informatique des données recueillies dans les minutes des notaires afin d'assurer une plus grande diffusion auprès des chercheurs pour étudier la société parisienne du XVe siècle; le *Centre André-Chastel* élabore une base de données documentaire pour les sources de l'histoire de l'art en France de 1650 à 1750 d'après les inventaires après décès de peintres et sculpteurs.

Des postes de recherche documentaire sont mis à disposition des Archives nationales par l'université. De jeunes chercheurs *allocataires*, rémunérés par l'université, sont mis à disposition des Archives pour dépouiller les fonds d'archives, les classer sous la direction d'un conservateur d'archives et les exploiter pour leur thèse.

Un programme financé par le CNRS, *archéologie des savoirs administratifs*, associé au Centre historique des archives nationales et à l'Ecole des chartes, rassemble des historiens, des historiens du droit et des archivistes dans l'étude de la formation et l'évolution dans le temps des fonds d'archives.

En province de telles conventions existent, comme le *Centre Pierre-Léon* de l'université Jean-Moulin de Lyon qui pilote des recherches sur le monde de l'industrie. Un programme européen réunit des services d'archives français (Savoie et Haute-Savoie, Nice) et italiens (Turin, Piémont) et des universitaires pour étudier les circonscriptions judiciaires de la vallée d'Aoste d'après les 3500 rouleaux des comptes des châtelainies de Savoie et le cadastre sarde.

Il faut enfin citer dix ans de partenariat remarquable entre les Archives nationales et l'*Institut du temps présent* qui a donné lieu à des travaux de classement de fonds d'archives de la période 1939-1945, la publication du *Guide des sources de la Seconde guerre mondiale*. C'est ce partenariat qui a donné le contexte actuel de la recherche historique contemporaine, il a permis la politique de collecte de volumineux fonds d'archives, l'accélération des publications des travaux menés dans toute la France sur cette période. Les fonds sont maintenant des fonds médiatiques, objet de nombreuses consultations, qui ont d'ailleurs progressé de plus de 10 % en dix ans.

Elle a donné naissance à d'autres formes de partenariats menant aux Archives des universitaires et des hommes politiques dans des commissions institutionnelles (fichiers des juifs, recensement des biens confisqués), des fondations (Mémoire de la Shoah) et des associations (Charles-de-Gaulle, Georges-Pompidou...) et les universités dont les chercheurs se sont précipités sur des fonds d'archives non ouverts à la communication.

Les liens en général excellents entre universitaires et archivistes ont été parfois faussés par les problèmes d'accès aux sources qui nécessitaient des dérogations aux règles de communication des archives. La question des dates d'ouverture des archives a animé de nombreux débats.

Participer à des programmes de recherche nationaux

Les chercheurs peuvent procéder à de grandes enquêtes dans les archives dans le cadre de programmes de recherche élaborés. La direction des archives de France demande à tous les services d'archives publiques d'y participer. Ainsi ces dernières années le recensement des écrits du for privé au XVe au XX siècles (12 juin 2003 et 20 mai 2005), l'état des lieux pour les archives notariales (10 juin 2004), le centenaire de la création des brigades régionales de police [dites *brigades du Tigre*] en 1907 par Georges Clemenceau (30 juin 2004), les archives relatives à la politique de la ville (23 juillet 2004).

Le même type de partenariat a déjà abouti au *Guide des sources des étrangers en France*, et qui se poursuit actuellement pour la préparation de deux autres publications, le *Guide des sources de l'histoire de l'immigration* et le *Guide des sources de la guerre d'Algérie*.

Des publications communes

D'autres partenariats alliant archivistes et universitaires donnent lieu à des publications (ouvrages imprimés, cédéroms etc) cofinancées: *Le Théâtre à Paris de 1650 à 1659*, *La correspondance des consuls de France* (Livourne, Saint-Petersbourg...), *Le Consistoire de la religion prétendue réformée*, le *Dictionnaire biographique des ministres de culte israélite*, le *Catalogue des portefeuilles de dessins de l'administration royale des Menus-Plaisirs*, les *Actes originaux antérieurs à 1220 conservés aux Archives nationales*. Des portails informatiques sont mis en ligne et font état des résultats des recherches.

III. A la marge des universités, les sociétés savantes et les Archives

Alors que rarement on associe la notion de recherche scientifique à celle des sociétés savantes, on constate que celles-ci ont joué dans le passé un rôle éminent non seulement dans la diffusion du savoir mais surtout dans son renouvellement. Aujourd'hui en France, elles continuent de jouer ce rôle non négligeable dans la recherche dans les Archives.

Les institutions qui accueillent le plus souvent le siège social des sociétés savantes sont les archives départementales et les archives communales, puis les directions régionales des affaires culturelles (surtout pour l'archéologie) et les bibliothèques. Ce

n'est qu'ensuite que viennent les universités et les musées. Les aides matérielles viennent le plus souvent des communes et des départements.

Composition des sociétés savantes

Les sociétés savantes locales, qui animent des réseaux de bénévoles, regroupent aujourd'hui environ 800000 membres, dont les deux tiers assistent aux conférences et participent aux travaux communs et aux sorties de terrain. Leur effectif s'échelonne de la centaine à plusieurs milliers de membres. On peut estimer que 720000 familles reçoivent des bulletins de sociétés, ce qui représente un impact considérable sur la culture scientifique de la société civile.

On y trouve, à côté des amateurs éclairés qui jouent le plus souvent par leur charisme un rôle moteur dans leur animation, des professionnels de la recherche : universitaires, archivistes etc. Les sociétés savantes permettent d'intégrer dans le mouvement de recherche des personnes qui, sans diplômes universitaires, n'auraient pas osé entrer dans les salles de lecture des archives et côtoyer des universitaires. Près de 80000 personnes, actives dans la recherche, produisent du savoir, soit largement plus que le CNRS et les autres grands organismes de recherche publique même si certains membres appartiennent aux deux mondes.

Il existe aussi de nombreuses sociétés savantes professionnelles de caractère national, souvent membres de fédérations internationales. Contrairement aux sociétés savantes locales, elles sont composées de véritables équipes de recherche et se trouvent dans la mouvance d'institutions, en général universitaires, que réunit le même objet, souvent les sciences dures. Depuis 1982, elles se sont parfois transformées en "groupes d'intérêt public – recherche", dont certains chercheurs sont rémunérés.

Activités des sociétés savantes

Elles organisent des conférences, occasion d'échanges entre universitaires chevronnés, jeunes chercheurs et érudits. Elles organisent des activités d'initiation à la recherche avec la participation de professionnels locaux notamment les archivistes et les universitaires (paléographie, méthodologie de recherches généalogiques, de recherches dans les archives, botanique, géologie...).

Si elles publient toujours un bulletin destiné à leurs membres, elles participent aussi à de véritables publications scientifiques et des collections de mémoires et incitent, par la diffusion de celles-ci, leurs membres à travailler. Ainsi sont mobilisées pour des travaux d'érudition de haut niveau scientifique des générations de membres de sociétés savantes: éditions de textes ou de documents, établissement d'index de registres de catholicité et d'état civil..., types de travaux qui relèvent a priori plus d'un laboratoire ou d'une équipe de recherche universitaire que du bénévolat. Ces milliers de volumes ne sont pas tous de rang international, mais représentent néanmoins un apport scientifique considérable au travail des Archives et de la recherche universitaire.

Les sociétés savantes ne représentent pas de gros programmes de recherche, mais un flux continu et diffus. Proches des attentes de la société, elles ont permis de s'intéresser à des types nouveaux de recherche comme l' *Association pour l'histoire de l'administration française*, fondée il y a 25 ans par un conseiller d'Etat, qui a lancé un mouvement en faveur du développement de l'histoire des administrations, des ministères et des grands corps de l'Etat.

La direction des Archives de France a compris la collaboration qu'elle pouvait entretenir avec les sociétés généalogiques, composées de lecteurs formés et efficaces, assidus des salles de lecture des archives, qui aident nos contemporains à la recherche de leurs racines. Guidées par dans leurs travaux et même dotées de moyens par l'administration, ces sociétés permettent d'enrichir les instruments de recherche des archives départementales et communales. Le portail généalogique de la Direction des archives de France est fait en collaboration avec les fédérations de généalogistes.

Enfin, les sociétés savantes persistent dans les types plus traditionnels de la recherche, délaissés par les universités et ignorés de la science professionnelle institutionnelle comme les sciences naturelles. Mais avec les interrogations actuelles sur la biodiversité, on redécouvre l'apport des sociétés savantes qui n'ont cessé de poursuivre leurs recherches dans les domaines de la botanique, de la mycologie, de la biologie et deviennent la seule référence scientifique quand il n'y a plus d'enseignement universitaire dans le domaine.

Apport scientifique

En fait, les sociétés savantes entretiennent en France, par un vaste maillage social, l'intérêt pour l'histoire, la géographie, les langues régionales, la botanique, l'astronomie, la géologie. Leur multiplication et leur dispersion sur le territoire les a incitées dès le XIXe siècle à se regrouper en fédérations pour organiser des colloques et des publications.

Si les résultats des recherches de certaines sont médiocres et apportent un maigre apport scientifique, la qualité et la fécondité d'autres en font de véritables lieux de travail autour de projets collectifs: documents inédits, inventaires surtout dans le domaine des sciences archéologiques, astronomiques, faune et flore, géographie, sauvegarde des monuments historiques, "antiquités" et archéologie.

De même les publications des sociétés savantes locales constituent d'immenses réservoirs de connaissances et de données accumulées par des générations de chercheurs bénévoles dans lesquels la recherche professionnelle peut puiser à l'égal des grands programmes officiels. On peut prendre comme exemple le *Bulletin des sciences historiques et naturelles de la Corse*, bulletin fondé en 1881 par le chanoine Leteron, dans une région longtemps dépourvue d'université, qui a accumulé éditions de textes, traductions et observations dans différents domaines de l'érudition, de la géologie, de l'entomologie et de la botanique de la Corse dont chacune forme un véritable corpus scientifique.

Des revues scientifiques les plus éminentes ont été lancées par les sociétés savantes, les archivistes et les universitaires sont fiers d'y publier les résultats de leurs recherches *Revue d'histoire de l'Eglise de France, Revue d'histoire moderne et contemporaine, Revue française d'héraldique et de sigillographie.*

Fédération par le Comité des travaux historiques et scientifiques

Devant l'apport à la recherche des sociétés savantes locales, Guizot, ministre de l'Instruction publique, a créé en 1834 le Comité des travaux historiques et scientifiques, au sein de ce ministère qui regroupait les universités, les archives et les bibliothèques. Depuis plus de cent cinquante ans, le Comité est chargé de rechercher et de publier des documents inédits et de mener de grandes enquêtes et d'organiser depuis 1861 un congrès annuel à Paris ou dans une ville universitaire de province de façon à faciliter la coopération et la coordination scientifique du travail qui est proposé à ces mêmes sociétés.

Aujourd'hui, le Comité est en liaison avec 2200 sociétés, leur propose une réunion annuelle autour d'un thème fédérateur comme celui de 2004: *Les sociétés savantes et la recherche.* Un *Bulletin de liaison* publie les interventions faites lors de ces journées par des chercheurs universitaires et du CNRS, des bibliothécaires et des archivistes.

Il a organisé en 2005 le 130^e congrès des sociétés savantes qui a réuni en avril à La Rochelle pendant une semaine plus de mille congressistes. Des intervenants, français et étrangers, universitaires, amateurs et professionnels des archives, bibliothèque et musées, y ont apporté l'état des sources et l'état de la recherche autour du thème des voyages et des voyageurs.

Enfin le Comité est une maison d'édition, *éditions CTHS*, dont le catalogue offre quelque huit cents titres, qui intéressent autant le monde des universités que le monde des archives.

Conclusion

L'implication des archivistes dans le monde universitaire et de la recherche est déterminante pour les relations entre les archives et les universités. Le travail commun des archivistes et des universitaires maintient des liens étroits qui font l'objet à Paris et en province d'un foisonnement de projets, de programmes de recherche, tandis que les sociétés savantes, qui comptent des universitaires et des archivistes parmi leurs membres, représentent aussi une contribution massive à la recherche contemporaine et à sa diffusion ainsi qu'à l'exploitation des archives.

Mais l'implication des archivistes dans le monde des sociétés savantes est indispensable car les universitaires y sont très présents. Ils viennent s'alimenter dans l'énorme masse de connaissances que les sociétés savantes ont accumulée, ils y trouvent aussi un moyen de diffusion de leurs travaux, dans toutes ses formes.

Ce sont ces relations personnelles de confiance et de connaissance mutuelles qui permettent le développement de collaboration scientifique, tournée vers les sciences humaines alors que les sciences exactes y trouveraient aussi des sources non négligeables.

Summary

More than half of the readers in archive reading rooms are university scholars. For this reason, both archive and university worlds have to establish a mutual collaboration. But, most of the time, this collaboration is more the result of personal than institutional relationships.

Archivists welcome scholars and ease their access to records through the acquisition of new material and the establishing of finding aids. Archivists are also asked to give lessons in diplomatic, palaeography or research methodology, and to help students find their research subject. On many occasions, all meet for conferences.

Scientific co-operation is also more diverse, rich and complex. Teams, composed equally by users and archivists, work on research programs and publish their conclusions; archive institutions and universities finance both equally. For example, some research centres are located in archival repositories, some young researchers work for archive institutions, or systematic surveys are carried out through the French web of archive services to produce general guides, such as the guide on the archival sources of the Second world war.

One must also take into account the important contribution of learned societies, which group together antiquaries, scholars and users. They publish the results of their studies and a large amount of hitherto unpublished material. The French learned societies are federated by the *Comité des travaux historiques et scientifiques*, an organ of the French Ministry for Research. The *Comité* organises an annual conference and acts also as a publishing company for scientific works.